

QIAN Shenghua

ED 540 ; IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Directeurs de thèse : Hélène BLAIS (ENS) ; Emmanuel POISSON (Paris Diderot)

Titre de thèse : Empire céleste d'ailleurs : Genèse, conception et mise en œuvre de la politique étrangère du Viêt Nam des Nguyễn jusqu'à la fin du XIX^e siècle

Titre de la communication

Les États de l'Eau et du Feu : Le discours politique du Viêt Nam dans la création de deux pays « vassaux idéaux » au XIX^e siècle

Depuis l'indépendance du Viêt Nam ancien au X^e siècle, les dynasties de ce pays ont établi avec la Chine des relations tributaires. Ce type de relation souligne la supériorité de la Chine durant cette période. En effet, la pensée confucéenne chinoise, considère que sa civilisation est la plus développée et place la Chine au centre d'un monde entourée de pays barbares. Selon cette conception, les barbares établissent des relations tributaires avec la Chine car ils envient sa civilisation. Les dynasties vietnamiennes, qui se trouvent dans l'orbite de la culture chinoise, ont adopté pour elles-mêmes ce concept, et considèrent donc qu'elles sont supérieures aux autres pays de la péninsule indochinoise. Ainsi, le Viêt Nam des Nguyễn (1802-1945), avant d'être colonisés par les français en 1885, exerçait sa domination sur les royaumes péninsulaires, tels que le Luang Prabang et le Cambodge, avec

qui il établit des relations de vassalités. Parmi ces pays vassaux, les États de l'Eau et du Feu du pays jaraï, situé sur les hauts plateaux, au central du Viêt Nam actuel, constituent un cas singulier.

Ces peuples n'ayant pas de tradition écrite, ils n'ont laissé à la postérité aucun document historique à notre connaissance, ce qui limite considérablement la connaissance que nous avons de leur histoire et de leur civilisation. Notre étude est donc fondée, faute de mieux, sur les sources écrites par leurs voisins : les Vietnamiens et les Cambodgiens. Les témoignages des explorateurs et chercheurs occidentaux, qui ont parcouru cette région et étudié ces peuples à partir du XIX^e siècle, ont déjà servi à des études anthropologiques et ethnologiques. C'est par le prisme de l'histoire que nous souhaitons désormais les aborder. Contrairement aux précédents travaux, plus que de chercher à saisir la « réalité » des relations que les Nguyễn entretenaient avec ces États, nous tâcherons de mettre en lumière comment les Nguyễn perçoivent-ils leurs relations avec les États de l'Eau et du Feu.

Les méprises et le rôle des interprètes

Au sein des pays vassaux des Qing, il y en a encore deux dont la langue utilisée entre les élites est le chinois classique : la Corée et le royaume de Ryūkyū. Ce sont le Viêt Nam et ces États dans l'orbite de la civilisation du sinogramme qui a construit la forme embryonnaire du système tributaire de la Chine. Néanmoins ce genre de situation n'existe pas entre les Nguyễn

et leur pays vassaux : aucun voisin péninsulaire ne parle le vietnamien. Les Nguyễn sont donc forcés d'utiliser des interprètes. La diversité et l'exactitude de leur connaissances sur leurs voisins se trouvent donc limitées et, parfois, erronées. Aussi, les méprises concernant les États de l'Eau et du Feu sont-elles nombreuses.

Dans les documents historiques des Nguyễn, les noms des États de l'Eau et du Feu sont écrits en chinois classique : *Thủy Xá* 水舍 et *Hỏa Xá* 火舍. Lors de l'expose, j'analyserai leur étymologie et je tenterai d'expliquer le rôle qu'ont joué les interprètes dans le processus d'évolution de ces noms. Ce, dans le but de mettre en lumière les méprises qui découlent de l'incompréhension de la langue jaraï. En effet, les Nguyễn ne parviennent pas à trouver des interprètes capables, ils ne peuvent donc pas communiquer.

Les expéditions

Les Nguyễn ont envoyé deux fois des expéditions aux États de l'Eau et du Feu pour mieux connaître ces deux pays jaraï ; mais aussi, pour les « encourager » de s'acquitter du tribut envers le Viêt Nam. Les vietnamiens tentent donc de connaître davantage ces deux pays mystérieux afin de déterminer quel statut leur donner dans la conception confucéenne du monde : « pays vassal » ou « barbare attaché » ?

Les métaphores dans les rites

Les Nguyễn organisent plusieurs cérémonies très fastueuses pour montrer la supériorité de leur civilisation et renforcer leur attraction auprès de ces deux pays. Ils ont, par exemple, « offert » des noms de famille vietnamien aux rois des États de l'Eau et du Feu. Dans la logique politique de la Chine comme du Viêt Nam, il s'agit d'une faveur ou d'une récompense de l'empereur à un ministre méritant. Auparavant, les Nguyễn n'avaient jamais conféré de nom à des rois vassaux, mais aux chefs des Cham qui, après leur annexion au Viêt Nam à la fin du XVIII^e siècle, se sont vus accorder le nom *Nguyễn*. Cependant, les noms et les prénoms conférés aux États de l'Eau et du Feu sont bien différents. J'en proposerai une comparaison afin de mettre en évidence leur caractère novateur.

Les rites impériaux et les difficultés des empereurs Minh Mệnh et Thiệu Trị

Dans cette partie, je présenterai la situation extérieure du Viêt Nam sous le règne de Minh Mệnh (1820-41) et Thiệu Trị (1841-47), en expliquant l'impact du contexte historique sur la politique diplomatique des Nguyễn envers les États de l'Eau et du Feu. Je me fonderai principalement sur les lettres de créance que les pays jaraï présentaient aux Nguyễn. De manière très surprenante, elles étaient en fait directement conçues par le ministère des Rites des Nguyễn, et parfois corrigées par l'empereur Nguyễn en personne.